N° 17 — 1873 CVIIIme ANNEE Mercredi 26 Février

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
» expéd. franco par la porte » 7.—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
» par la poste, franco » 4.—
Pour 3 mois, » » » 2.25
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Zurich, (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s/M., Strasbourg).

PRIX DES ANNONCES :
De 1 à 3 lignes, 50 c. — De 4 à 7 lignes, 75 c. Chaque répétition, 5 c. la ligne. — De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ou son espace. — Pour s'adresser au bureau 50 c. — Prix des annonces de l'étranger (non cant.) 15 c. — Les annonces se paient comptant ou par remb. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — FEVRIER 1873.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
22	3,5	—1,1	8,6	719,71		O-SO	faible	couvert	Midi clair.
23	4,8	2	6,4	717,47	2,1	NO-SO	»	»	Alpes vis. m.
24	7,4	5,2	8,8	718,45		O-SO	moyen	»	Toutes les Alpes v.
25	7,5	2	11,4	718,10		S-O	faible	»	» »

CHAUMONT.

LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt en milli. Moyenne du jour	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
2,570	22	0,8	—1,4	2,5	663,3		S-O	fort	couv.	Alpes cl. m.
2,570	23	0,8	—0,8	1,3	662,5	1,5	»	»	»	Neige, brouil., givre.
2,570	24	1,8	0,6	4,0	662,7		»	»	»	
2,575	25	3,2	0,6	6,7	662,4		»	moyen	nuageux	Alpes claires s.

Extrait de la Feuille officielle
du 20 février 1873.

1 Faillite de Israël Dreyfuss, marchand colporteur à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, depuis le 21 février, au samedi 22 mars, à 5 heures du soir. Liquidation à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le lundi 24 mars 1873, à 9 heures du matin.

2. Tous les créanciers des masses en faillite suivantes :

a) Société coopérative des ouvriers tailleurs, Charles Hohloch et Comp. à Neuchâtel.
b) Charles Hohloch.
c) Guillaume Hildebrand.
d) Jean-Juste, soit Jules Maischeid.
e) Christian Mäder, aubergiste à Neuchâtel.
f) Marie Mäder née Muller, femme du précédent.
g) Demoiselle Fanny Joder, aussi aubergiste à Neuchâtel, sont assignés à comparaitre devant le tribunal qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le vendredi 28 février 1873, dès les 3 heures après-midi, pour suivre aux errements de ces faillites.

3. Bénéfice d'inventaire de Jean-Henri Lambert, cultivateur à Gorgier, où il est décédé le 30 décembre 1872. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, à Chez-le-Bart, dès le lundi 24 février au samedi 22 mars, ce dernier jour jusqu'à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Saint-Aubin, le lundi 24 mars 1873, à 9 heures du matin, dans la salle de la justice de paix. à la maison de paroisse.

4. Dans son audience de ce jour, la justice de paix de Neuchâtel a libéré le citoyen Charles Bovet de Muralt, des fonctions de curateur du citoyen Abraham Pétavel ffeu le professeur Abram-François Pétavel, fonctions qui lui avaient été conférées le 28 septembre 1870, et nommé pour le remplacer comme curateur du citoyen Abraham Pétavel, le citoyen Paul Barrelet, domicilié à Colombier.

5. A la demande du citoyen William Coste, jardinier au Grand-Ruau, rière Auvernier, et conformément à l'article 365 du code civil, la justice de paix du cercle d'Auvernier, dans sa séance du 14 février courant, l'a libéré de la curatelle sous laquelle il avait été placé à la date du 27 décembre 1872

IMMEUBLES A VENDRE.

Enchère d'une vigne
A TROIS-PORTES.

Mademoiselle Julie Silliman exposera en vente par voie d'enchères publiques, le jeudi 13 mars 1873, à 3 heures après-midi, en l'étude de Charles Colomb, notaire, une vigne située au quartier de Trois-Portes, rière Neuchâtel, portant le n° 60, de la contenance d'environ 4 et demi ouvriers, moitié en rouge, moitié en blanc, en bon état d'entretien et de culture, limitée en joran par le chemin de Beauregard, en vent par l'hoirie de Pury-Pourtalès, d'uberre par la route cantonale tendant de Neuchâtel à Serrières, et de bise par l'hoirie de Pourtalès-Sandoz. Pour visiter l'immeuble et prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser à Charles Colomb, notaire

Enchères de terrain
DERRIÈRE LE MAIL.

Le jeudi 13 mars 1873, à 3 heures après-midi, en l'étude de Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel, la famille Matthieu exposera en vente par enchères publiques, sur la mise à prix de fr. 500 pour l'immeuble en bloc, un terrain en nature de plantage, situé à Fahy, soit derrière le Mail, près du passage à niveau, contenant 82 perches (2 1/4 ouvriers), limité à l'est par Franz Heidler et des trois autres côtés par le chemin qui du restaurant Russ conduit au Mail Pour les conditions, s'adresser à Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel.

8 **Lundi 3 mars 1873, dès 7 h. du soir,** on vendra par voie d'enchère, **à l'auberge des XIII Cantons à Peseux, un champ situé au Gibet, territoire de Neuchâtel**, contenant environ une pose et demi, ancienne mesure, joûtant au nord M. Henri Paris, à l'ouest la famille Bouvier, au midi le chemin tendant au Gibet, et à l'est MM Ph. Roulet et Charles-Louis Borel. S'adr. au notaire Roulet, à Peseux.

Vente de terrain

Ensuite de demandes qui lui ont été adressées par diverses personnes, **le Conseil administratif de la commune de Peseux**, exposera en vente par voie d'enchères publiques, **le lundi 3 mars prochain, à 7 heures du soir, à l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux**, le terrain **dit le Petit Bois**, que **la commune de Peseux**, possède **sous le Suchiez**, territoire de Neuchâtel, vis-à-vis de la route des gorges. Ce terrain est limité au nord par la route cantonale, à l'est par M. Ch.-Fréd. Périllard, à l'ouest par l'état et au midi par divers propriétaires.

Pour les conditions, s'adr. au notaire Roulet, à Peseux.

Propriété à vendre, près de Neuchatel

A vendre, au quartier de Trois-Portes, quelques minutes ouest de Neuchâtel, une propriété dans une charmante situation, se composant d'un terrain mesurant environ 400 perches carrées, moitié en nature de jardin planté d'arbres fruitiers, et l'autre moitié en vigne, avec une maison d'habitation sus-assise, renfermant quatre chambres, cuisine et dépendances. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Junier, à Neuchâtel.

A vendre de gré à gré

1° *Un pré*, situé lieu dit Sous-Champ-Gallis, territoire de la commune de Nods, d'une contenance de 5 arpents environ

2° *Un pré*, situé lieu dit au Ruz-de Vavre, territoire des communes de Nods et Ligniéres, d'une contenance de 2 arpents environ.

Les amateurs sont priés de s'adresser à Mme veuve Buhler, à Neuveville

11 L'hoirie de Charles-Henri Dubois expose en vente, à des conditions favorables et pour entrer en jouissance en St-Jean 1873, la maison qu'elle possède à Valangin, derrière l'église, renfermant deux logements et leurs dépendances, plus un terrain contigu en nature de jardin. La vente aura lieu par enchères publiques, le lundi 17 mars prochain, dès les 7 heures du soir, à l'hôtel de la Couronne au dit Valangin. S'adresser pour connaître les conditions et visiter la maison, au notaire Louis Perrin, à Valangin.

12 A vendre, dans le canton de Vaud, deux propriétés ayant chacune une maison neuve, terrain et vignes. S'adr. à Charles Davoët, à Villars-sous-Yens, près Morges.

13 Une surenchère d'un dixième ayant été faite conformément à la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation sur les immeubles ci-après désignés, qui avaient été adjugés à l'audience du juge de paix de Rochefort du 26 décembre 1872, ensuite d'expropriation prononcée par jugement du tribunal civil de Boudry du 29 mai 1872, contre les citoyens **Justin et Louis-Auguste Ducommun**, domiciliés au **Champ-du-Moulin**, le juge de paix de Rochefort a ordonné qu'une nouvelle et **dernière** enchère aurait lieu à son audience du jeudi 13 mars 1873, en la maison de commune de Rochefort dès les 9 heures du matin.

Les immeubles mis en vente sont les suivants :

1° La moitié du côté de bise d'une maison située au Champ-du-Moulin Dessus (l'autre moitié appartenant à l'hoirie de l'ancien Pingeon. Cette portion renferme habitations, grange, écurie, remise, fenil et cave.

2° Un verger attenant en bise, contenant environ deux cent vingt perches.

Le tout joûte de vent, bise et uberre, l'hoirie de l'ancien Pingeon, encore d'uberre David Henri Béguin et de joran le chemin public.

Les deux immeubles sus-indiqués réunis en un seul lot étaient parvenus à l'audience d'adjudication du 26 décembre 1872 au prix de seize cents francs fr. 1600
La surenchère d'un dixième est donc de » 160

Ensemble fr. 1760

La nouvelle mise à prix sur laquelle auront lieu les enchères ci-dessus annoncées est en conséquence de dix-sept cent soixante francs (fr. 1760)

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, à huit jours d'intervalle.

Rochefort, le 10 février 1873.

J.-H. JAQUET, *greffier*.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

La vente annoncée pour le jeudi 27 février 1873, dans un magasin de coiffeur, rue du Seyon, à Neuchâtel, N'AURA PAS LIEU.

Greffe de paix.

15 Le lundi 10 mars prochain, dès midi, le citoyen Philippe Jaquet, à Rochefort, fera vendre aux enchères publiques, à de favorables conditions, les objets suivants : trois chars à bœufs, avec les accessoires, une charrue neuve à double versoir, deux chargeolets à mécanique, une herse carrée, deux jougs ferrés, différents instruments aratoires, un gros van et un petit, environ 150 quintaux de foin de montagne et autre, ainsi que d'autres objets dont le détail serait trop long.

Plus de douleurs de rhumatisme

Le soussigné est en possession d'un remède simple, qui guérit en peu de temps les douleurs de cette sorte. Ce remède anti rhumatismal consiste en un anneau métallique, qui se trouve toujours en vente chez

J. JŒRG
vis-à-vis du Temple-Neuf,
NEUCHATEL.

A VENDRE

CH. LICHTENHAHN annonce aux personnes qui lui ont demandé de l'**élixir dentifrice** de M. L.-F. Girard, à Marseille, qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement. — Le susdit cédera les quelques calendriers à effeuiller pour 1873 qu'il a encore, bien au-dessous du prix de facture.

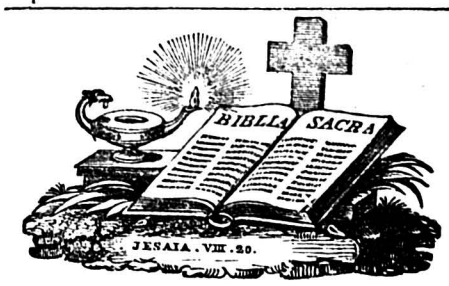

Au dépôt de la Société biblique, rue du Château 9, et chez Mad. Niggli, rue de l'Hôpital :

Bibles françaises, petit format, à fr. 1.
Id. à références, fr. 2»50.
Id. à fermoir, dorées, fr. 2»25.
Nouveaux Testaments Osterwald, à 25 c.
Id. Martin, à 30 cent.

19 On trouvera tous les jours de la
MORUE DESSALÉE
au magasin de comestibles **Charles Seinet,**
Epancheurs 8

20 On offre à vendre une machine à coudre, genre Singer, en très-bon état S'adr. au bureau de cette feuille.

Très-bon vin blanc,

chez L. Richard, à 66 cent. le pot fédéral. On peut déguster ce vin, Vieux-Châtel 5.

Dépôt des **grands vins de Champagne**, de la maison Milan-Bara, d'Avise

21 On offre à vendre une jolie **berce-lonnette** pour enfant, ainsi qu'une voiture dite poussette, le tout très-bien conservé. S'adr. faubourg du Crêt 17, au premier.

22 A vendre chez **Philippin peintre** Ecluse 19 : commode, armoires et bois-de-lits neufs, à des prix très-raisonnables. Le même se recommande toujours à l'honorable public pour les ouvrages de sa profession.

23 A vendre un tas de **fumier** bien conditionné, de vache et de cheval, d'environ 10 toises, chez Jean Scholl, brasseur à Langenthal.

De rencontre

chez
J. Kuchlé-Bouvier, tapissier,
Un tête à tête, une chaise longue, douze chaises de Vienne.

Toile pur fil garantie

pour trousseaux et ménage, fabrication bernoise, au magasin chez Jacob Gunther, rue du Concert 6, au 1er.

BARBEY ET Cie

Reçu un nouvel envoi de toiles cirées, dites **cuirs d'Amérique**; véritable qualité **crockett**, la seule recommandable pour meubles; qualité plus légère pour lambrequins, draperie, etc; grand assortiment de nuances.

AU PANIER FLEURI

Les chars d'enfants sont arrivés.

On en trouvera toujours tout garnis et prêts; le garnissage sur commande se fait au magasin.

MAGASIN AGRICOLE

faubourg du Lac 6.

Ce magasin prévient MM. les agriculteurs qu'il a reçu des graines fourragères de 1er choix, en esparcette, trèfle, luzerne, carottes et betteraves.

29 A vendre, une bascule, deux ou trois caisses à huile et plusieurs bombonnes, en bon état. S'adr. café Mottaz, rue des Moulins 9.

Chez Glatthardt coiffeur

rue de l'Hôtel-de-ville.

GANTS DE BAL, premier choix

30 On offre à vendre un grand potager pouvant cuire pour 30 à 40 personnes, avec les accessoires nécessaires que l'on céderait à très bas prix, faute d'emploi. S'adr. à Lesegretain, faubourg de la gare, 1.

31 A vendre un buffet vitré en sapin et deux fenêtres de 4 pieds de hauteur, sur 3 pieds de vide avec leurs cadres. S'adr. nº 18, rue Fleury.

A vendre de préférence ensemble, un tour avec support fixe et ses accessoires, étaux, limes, filières, cisaille, et d'autres outils dont on supprime le détail. S'adr. au citoyen P.-H. Knechtly, à Auvernier.

Barbey et Cie

Coton suisse à tricoter depuis fr. 1»90 la livre.

Coton anglais, le paquet depuis fr. 1»35.

Grand choix de cotons fantaisie

Vient de paraître à la librairie générale de Jules Sandoz, à Neuchâtel

Le Nervosisme

et les affections nerveuses fonctionnelles, précédé de quelques considérations sur la constitution intime de l'être humain

par le Dr V. Borel, à St-Aubin.

Un vol in-18, fr. 2.

Barbey et Cie

Faux cols papier depuis 40 c. la douzaine.
» percale » fr. 4»20 la douz.
» en fil » fr. 5»50 »

36 A vendre, 15 pièces beaux bois foyard pour charron, de 13 à 18 pouces. S'adr. chez M Franz Tanner, aubergiste, Grand'rue 10.

Pianos métalliques

J'ai l'honneur d'annoncer aux amateurs de pianos que, dès-aujourd'hui, j'ai établi un dépôt de pianos métalliques, dont je suis le seul détenteur en Suisse, faubourg de l'Hôpital 6, au premier étage.

Ces instruments sont surtout remarquables par leur force, leur beau son et leur forme élégante.

Depuis quelques années, ces pianos se sont acquis une grande réputation dans les principaux Etats de l'Amérique.

Vu la qualité et la modicité du prix, je les recommande à tous les amateurs.

CH. TAUCHER.

Liquidation

Schmidt, Beringer et Cie, marchands de fer, quittant Neuchâtel pour cause de décès, vendent dès aujourd'hui tous leurs articles à des prix très-réduits.

La liquidation aura lieu jusqu'au 15 juin.

Ausverkauf

Schmid, Beringer et Comp., Eisenhändler, den hiesigen Platz wegen Todesfall verlassend, verkaufen von heute an, alle ihre Artikel zu bedeuten herabgesetzten Preisen.

Der Ausverkauf dauert bis zum 15ten. Juni.

Pastilles d'Ems

contre les catharres de poitrine, et maux de cou.

Pastilles de Kissingen

contre les maux d'estomac, et pâles couleurs.

Pastilles de Friedrichshall

digestives et contre les rapports de l'estomac.

Pastilles de Krankenheiler

contre les scrophules, les glandes, les éruptions de la peau, les dartres, etc. En dépôt en boites et flacons plombés avec instruction pour leur emploi, à fr. 1»30 chez BAULER et JORDAN, pharmaciens, à Neuchâtel.

Toux. Asthme.

Les **Pectorines** (tablettes) du **Dr J. J. Holl**, à **Heiden** sont approuvées et recommandées par un grand nombre de médecins contre la **toux, l'enrouement** et les **catharres**, ainsi que contre **l'asthme**, les **affections pulmonaires** et les simptômes de la phthisie. Nombreux certificats. Se vendent à 75 c. et fr. 1«10 la boite, dans la pharmacie Bauler, à Neuchâtel.

TABLETTES PECTORALES DE KEATING

(Keatings congh lozenges)

Remède sain, certain et prompt contre la **toux, rhume, enrouement, consomption, asthme** et autres affections de la poitrine. Ces tablettes ne possédant aucune matière nuisible, peuvent être employées sans crainte par les personnes délicates, ainsi que par les plus jeunes enfants; de plus, elles sont d'une grande valeur pour les personnes parlant en public.

Préparées par M. **Thomas Keating**, chimiste, 79 St-Paul churchyard, **Londres** elles se vendent en détail, dans les principales pharmacies de la Suisse, aux prix de fr. **1»60** et **fr. 4 la boîte.**

Pour la vente en gros, s'adr. à M. Henri GACOND, négociant à NEUCHATEL, agent dépositaire pour la Suisse. (M 352 G)

Savon à détacher et à dégraisser

Ce savon dégraisse non seulement toute espèce d'étoffes, mais il en ôte les taches les plus opiniâtres, et les préserve de tout insecte.

Il a aussi la propriété de faire disparaître les maladies de la peau et de guérir les engelures.

Si on l'emploie pour le lavage des meubles, armoires, planchers ou appartements, il détruit complètement les punaises, les puces, etc., qui peuvent s'y trouver.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez M. Ch. LICHTENHANN.

Essence Acetine

Remède infaillible pour faire disparaître sans douleur **les corps aux pieds, les verrues et toute espèce de durillons**. Le flacon 2 francs. **Dépôt général** chez **Th. Brugier, à Carlsruhe** (Bade). **Dépôt principal** chez **Mad. Babette Heizler** née **Brugier** à **Schaffhouse.** (H 258 F)

Attestation

Après avoir employé à plusieurs reprises le Dermatolyp de M. le Dr G. Wander pour oindre du cuir tant neuf qu'ancien, soufflets de chaises, harnais et autres articles de sellerie, je suis obligé par l'expérience que j'ai faite de ses qualités, de recommander spécialement cet excellent enduit. Sa propriété de rendre le cuir imperméable se confirme parfaitement.

J. SUTTER, sellier, Berne.

Neuchâtel, dans le **magasin Zimmermann**, à Chaux-de Fonds, chez P. Monnier, pharm. Estavayer, chez M Gigon, pharm.

H 338 b Y.

☞ MM. les **cultivateurs** et **horticulteurs** sont prévenus que l'ouvrage sur les **Engrais** de M. A. Gilliard-Dufour, est en vente à la librairie Jules Sandoz, à Neuchâtel, et chez les principaux libraires de la Suisse romande.

ON DEMANDE A ACHETER.

47 On demande à acheter quelques cents bouteilles vin blanc des années 1869 ou 1870. S'adr. au bureau.

A LOUER.

48 A louer pour tout de suite, une chambre meublée. S'adr. à Mme Wust, à Gibraltar 2.

49 Appartements à louer pour la St-Jean, de 3, 4 et 6 pièces, plus un magasin avec petit appartement. S'adr. aux Terreaux 5, plain-pied.

50 Mme D. H. Pettavel à Bôle offre à louer

22 faux de prés

situés à **Plamboz**, lieu dit la Pierrotte, d'un bon rapport et en un seul mas, avec chalet au centre de la propriété. Celle-ci joûte la route cantonale tendant de la Tourne aux Petits-Ponts.

51 A louer pour la St-Georges 23 avril, un logement de 4 chambres, meublé ou non, avec jouissance de jardin, situé à 10 minutes de la ville. S'adr. au bureau de cette feuille.

52 Une petite chambre non meublée à louer à l'Ecluse 33, rez-de-chaussée.

52 A louer de suite une petite mansarde meublée. S'adr. au magasin de modes, place des Halles, maison Montmollin 8.

53 A louer une chambre meublée, rue de l'Ancien hôtel e ville 7.

54 A louer de suite, une chambre meublée pour un monsieur de bureau. S'adr. rue de l'Hôpital 3, au second.

55 Une dame désirerait partager sa chambre, de préférence avec une personne travaillant dehors. S'adresser au bureau.

56 A louer pour le printemps prochain, un jardin potager bien situé, garni d'arbres fruitiers, espaliers, mi-tiges et treilles, et la jouissance d'un abonnement de la Société des eaux. S'adresser faubourg Maladière nº 3.

57 A louer de suite une chambre mansarde à des messieurs, rue des Moulins 38, au 3me, à gauche.

58 **Au café-restaurant de l'Ecluse** on offre un local pour une société.

59 A louer une chambre à deux croisées, meublée. Ecluse 18, au second.

60 M. Bourquin-Kaufmann, rue Pury 4, offre une chambre meublée à louer sans pension.

DEMANDES A LOUER.

61 On demande pour la St-Jean prochaine un petit logement en ville ou dans les environs. S'adresser au magasin de Rod. Gigax, à côté de la poste, Neuchâtel.

---

8 FEUILLETON

LE PARIA

SOUVENIRS DE L'INDE ANGLAISE

VI

L'ORAGE.

Cette domination qu'elle exerçait autour d'elle aurait troublé une tête plus forte, ébloui une raison plus solide. Mal préparée à envisager la réalité de la vie, accessible aux écarts de l'imagination, il n'est pas étonnant qu'elle laissât les fumées de l'orgueil envahir son cerveau; elle s'habitua peu à peu à considérer comme toute naturelle la douce et flatteuse destinée que les événements lui avaient préparée, à accepter comme un tribut mérité les hommages et les égards qu'on lui prodiguait. Elle se rappelait que son aïeul avait été le ministre d'un de ces petits rajahs que la domination anglaise fait disparaître les uns après les autres; cette origine ne lui donnait-elle pas droit à une position élevée dans l'échelle sociale? Les souvenirs de sa famille n'auraient cependant pas dû éveiller en elle des pensées de vanité; mais le cœur humain est ainsi fait, que cette contradiction n'étonnera personne. Contre les éblouissements de l'amour-propre, le raisonnement est impuissant.

Djalina avait un talent qui se rencontre assez fréquemment dans l'Inde et dont elle était très-fière. Elle savait charmer les oiseaux, qui obéissaient à ses gestes et à sa voix, et venaient prendre leur becquée dans sa main ou se reposer sur ses épaules. Elle allait souvent sous le feuillage d'un immense banian qui se trouvait à peu de distance de l'habitation; dès qu'elle paraissait, une foule de volatiles habitués à sa vue venaient recevoir leur distribution de riz; c'était un charmant spectacle de voir les colombes, les aras et d'autres oiseaux au plumage multicolore voler autour de sa tête en accompagnant de cris joyeux le battement de leurs ailes.

Elle était depuis quelque temps au milieu de ces bruyants amis lorsqu'un homme au costume sordide, à la barbe inculte, rappelant ces fakirs fanatiques qui inspirent une si légitime horreur aux Européens, s'approcha d'elle. Il ouvrit son panier et en fit sortir deux cobras-capellas, serpents terribles entre tous ceux des régions tropicales; puis il joua avec eux comme il aurait fait avec des lézards inoffensifs.

« Djalina, lui dit-il, tu vois que tu n'as pas seule le don de charmer. »

Elle fit un geste de dégoût à la vue des affreux reptiles.

« Tu as horreur des serpents, reprit il, et cependant tu vis au milieu d'êtres mille fois plus odieux qu'eux pour une véritable Indoue, tu manges le pain qu'ils nous volent et tu fais la société de nos opresseurs. »

Il se tut quelques instants pour étudier l'effet de ses paroles, puis ajouta avec un redoublement d'expression haineuse:

« Oui, tu vis avec eux et tu abandonnes pour leur dieu les dieux de tes ancêtres.

— Les dieux de mes ancêtres m'ont vouée à la mort, et j'ai trouvé dans cette maison que tu calomnies asile et protection. »

Il sourit d'un odieux sourire, et s'approchant d'elle, murmura à son oreille quelques paroles mystérieuses; elle ne les rapporta jamais; mais, promesses ou menaces, elles produisirent sur elle une impression d'horreur.

« Eloigne-toi, dit-elle d'une voix vibrante d'indignation, il me semble que je suis souillée par ta présence. »

La fakir fit un mouvement comme s'il allait se précipiter sur la jeune fille; il s'arrêta, mais ses yeux trahissaient la colère; ses lèvres laissèrent voir des dents noircies par le jus de bétel.

« Ainsi, reprit-il, tu es décidée à épouser un paria.

— Tu mens, répondit-elle avec un véhémence extrême.

— Je mens, demande lui plutôt. »

Et, avec un sourire triomphant, il montra du doigt Khoudarça, qui, inquiet de l'absence prolongée de la jeune fille, était venu la chercher; elle s'avança vers lui.

« Cet homme prétend, dit-elle, que tu es un paria; confonds ce menteur. »

Le jeune Indou baissa la tête et murmura: « Il a dit vrai. »

Les préjugés de l'enfance avaient sans doute jeté de bien profondes racines dans l'esprit de Djalina, car ce fut un coup de foudre pour elle; l'idée d'unir son sort à un de ces êtres qu'elle avait été habituée à mettre au niveau des animaux les plus abjects révoltait sa fierté.

« Reviens à nous, reprit le fakir, bientôt nous nous vengerons de ces étrangers maudits; tu nous aideras, et la déesse Kali te récompensera.

— Va-t'en.

— Je m'en vais, mais réfléchis encore, regarde, c'est le Ciel qui t'avertit. »

(A suivre) LOUIS COLLAS.

62 Deux personnes de toute moralité, pouvant donner de bonnes références, demandent un logement de 2 à 3 pièces, au besoin une chambre nue avec part de cuisine. S'adr. au bureau d'avis.

63 Un ménage de deux personnes sans enfant, aimant l'ordre et la propreté, demande pour St-Jean, un logement de 3 à 4 pièces situé si possible rue de l'Hôpital ou aux environs de l'hôtel de ville. S'adr. au bureau d'avis

64 On demande pour St-Jean ou pour de suite, un petit logement de 2 à 5 chambres. S'ad. rue du Temple neuf, 20, au magasin.

OFFRES DE SERVICES.

65 Une Vaudoise, 23 ans, munie de bons certificats, désire se placer de suite pour femme de chambre, connaissant bien la couture. Pour renseignements, s'adr. à Mme Héritier, Grand'rue 4, 3me étage.

66 Une domestique d'âge mûr, ayant de l'ordre et sachant faire un bon ordinaire ainsi que tous les autres soins domestiques, désire voir une place pour le 1er avril; elle peut produire de bons certificats. S'adr. au bureau de cette feuille.

67 Une brave domestique, robuste, recommandée, cherche une place pour tout faire dans un ménage; elle parle les deux langues. S'adr. chez M. Schorpp, à Gibraltar.

68 Une jeune fille Wurtembergeoise cherche de suite une place de cuisinière ou dans un petit ménage pour tout faire chez d'honnêtes personnes. De bons certificats sont à disposition. Le bureau indiquera.

69 Une fille bien recommandée desire trouver une place de femme de chambre pour la fin de mars. Elle connait les deux langues et a été 4 ans dans la pension Péter, à Neuveville. S'adr. à S. Aesbacher, jardinier à Cressier.

70 Une jeune fille âgée de 21 ans, cherche une place de femme de chambre ou pour faire un petit ménage. S'adr. chez Mme Weber, ruelle Breton 3.

71 Une cuisinière d'un certain âge et très-recommandable, désire se placer dans un petit ménage; elle connaît tous les ouvrages domestiques. Pour renseignements, ruelle des Halles 3, au premier.

72 Une demoiselle qui connait les deux langues, désirerait trouver une place dans un magasin quelconque. On préférerait un bon traitement à un grand salaire Adresser les offres à M. Schmidt, hôtel du Cerf, en ville.

73 Une bonne nourrice, bien recommandée, désire se placer de suite. S'adr, à Mad. Stucker, sage-femme, rue de l'Orangerie 6.

74 Une bonne cuisinière, une bonne fille de chambre pour un hôtel, deux filles de chambres honnêtes de 21 et 23 ans, parlant le français et bien recommandées, cherchent des places. S'ad. à Mme Widmeyer, Evole 6.

75 Une demoiselle du Wurtemberg, bien élevée, connaissant tous les ouvrages manuels, cherche une place pour le 1er avril comme femme de chambre dans une honnête famille Bonnes recommandations. S'adr. à la boulangerie, Ecluse 27.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

76 On demande pour une époque très prochaine, une cuisinière et une fille de chambre pour une bonne place en Angleterre. S'ad. au bureau d'avis.

77 On demande pour le 1er avril une fille de chambre de toute confiance, connaissant le service d'une maison soignée. S'ad. au bureau.

78 Un jeune homme robuste, intelligent et de toute moralité, trouverait immédiatement une place de domestique de magasin. S'adr. librairie J. Sandoz, à Neuchâtel.

79 Une demoiselle seule demande pour le mois de mars ou le commencement d'avril, une domestique munie de bonnes recommandations, sachant faire un bon ordinaire et parlant français. S'adr. faubourg de l'Hôpital 30, au 1er.

80 On demande pour le 1er avril, une cuisinière munie de bons certificats et ne parlant que le français. S'adr. à la pension Leuthold, Ecluse 29.

81 On cherche pour le 1er avril une fille propre et active, pour tout faire dans un ménage. La connaissance de la langue française n'est pas nécessaire. S'adr. faubourg du Lac 3, au 3me.

82 On demande un jeune homme pour soigner un cheval et faire différents ouvrages. S'adr. au restaurant du Vau **eyon**

83 On demande pour la Hollande une bonne ayant déjà servi comme telle dans son pays ou à l'étranger, munie de bonnes recommandations, parlant correctement le français; on tient à avoir une personne pieuse et dévouée. S'adr. par lettre affranchie à Mme Convert, rue du Môle 1, Neuchâtel.

84 On demande à la Chaux-de-Fonds une servante pour faire un bon ordinaire et soigner un enfant. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. à Madame Sandoz, Collégiale 12.

85 On demande pour le mois d'avril un valet de chambre très bien recommandé et qui sache en même temps soigner et conduire un cheval. S'adr. faubourg de l'Hôpital 47.

86 On demande pour une cure du Val-de-Travers, une cuisinière munie de bonnes recommandations S'adresser à Serrières 1.

87 On demande pour le mois de mars une bonne bien recommandée, douce, avenante, et ayant l'habitude des enfants S'ad. rue du Seyon 16, au 1er.

88 On demande un domestique qui sache travailler la vigne et soigner le bétail, et porteur de ses certificats et papiers. S'adressser à. D. Barbier, Areuse, qui indiquera.

DEMANDES ET OFFRES D'APPRENTIS.

89 Une maitresse tailleuse demande une apprentie ou assujettie. S'adr. rue de Flandres 1.

90 Une jeune fille de la ville ou des environs pourrait entrer comme apprentie chez Mme Rayle-Borel, marchande de modes, rue des Halles.

PLACE VACANTE

D'APPRENTI DE COMMERCE

Pour un jeune homme bien recommandé dans une maison de gros à Berne. Entrée de suite ou à Pâques. S'adr. franco sous chiffre U. C. 2545, à l'agence de publicité H. Blom, à Berne.

92 On demande une apprentie tailleuse de la ville ou des environs. S'adresser à Mme Jeanhenry, rue de l'Hôpital 11.

93 On demande des apprentis graveurs et guillocheurs qui recevraient un salaire dès leur entrée, chez M. Paget, rue St-Maurice 11. On prendrait aussi une apprentie polisseuse.

PLACEMENTS DIVERS

94 Une fille d'une honnête famille de Zurich qui fait a l'apprentissage pendant une année dans un **commerce de modes**, désire trouver une place dans un commerce de la même branche dans la Suisse française où elle aurait aussi l'occasion d'apprendre la langue française Les offres sous les chiffres V. 196, seront expédiées par l'office de publicité de **Rodolphe Mosse, à Zurich.** M 640 G (M 642 Z).

95 Une jeune personne, 22 ans, d'une très-honorable famille du canton de Soleure, aimerait se placer comme demoiselle de magasin. Elle parle le français et peut produire les meilleures références. Mad. Winistörfer, à Fahys, n° 5, peut donner tous les renseignements désirables.

96 Un jeune homme de 16 ans, d'honnête famille, parlant le français et l'allemand, désirerait trouver une place dans une maison de commerce de cette ville. S'adr. au bureau de cette feuille.

97 Deux jeunes mariés, robustes et en bonne santé, qui aiment le travail, désirent entrer dans une bonne maison, le mari en qualité de maître domestique et la femme pour aider dans le ménage, soit pour faire les chambres ou pour la cuisine. Bonnes recommandations. S'adr au bureau de cette feuille.

98 Un jeune homme de la Suisse allemande, qui a déjà fait un apprentissage de 2 ans dans la Suisse française, et qui désire se perfectionner dans son état, cherche une place d'**aide-jardinier.** S'adr. pour renseignements à M. Bovet, au Grandverger, près Colombier.

99 Un jeune homme suisse allemand, fort et intelligent, cherche de l'occupation dans un magasin ou dans un établissement industriel. Déposer les adresses au bureau.

ON DEMANDE pour le 1er mars, un bon et robuste **domestique de campagne,** connaissant bien les travaux de la terre, pour cultiver une petite propriété. De bonnes recommandations sont nécessaires. S'adr. à MM. Truguet, à Treytel près Bevaix.

100 On demande un bon démonteur et remonteur au mois ou à ses pièces Ouvrage avantageux. S'adr au bureau.

Pour apprentis dessinateurs.

Un jeune homme ou jeune fille, qui désire, après deux ans d'apprentissage être placé avec 2000 francs d'appointement par année, peut s'adresser sans retard rez de-chaussée 5, rue de la Serre, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

06 Trouvé aux Saars, un cachenez; le réclamer aux conditions d'usage, au fermier de M. Belenot, à Monruz.

Attention

Il s'est égaré, il y a quelque temps une chatte tachetée de noir et jaune sur le dos, jolie tête ronde et toute ronde de graisse, très-familière et intelligente.

La personne qui l'a recueillie et qui serait assez charitable pour donner des renseignements, recevrait une très-grande récompense. S'adr. rue du Coq-d'Inde, 9.

AVIS DIVERS.

Chemin de fer Franco-Suisse.

Messieurs les porteurs d'obligations sont prévenus que le coupon d'intérêt échéant le 10 mars prochain sera payé sans frais à **Neuchâtel,** à la Caisse de la Compagnie, rue de l'Industrie.

Neuchâtel, 24 février 1873.

LA DIRECTION.

105 Une demoiselle anglaise, disposant encore de quelques heures, aimerait pouvoir les employer à donner des leçons d'anglais, soit en ville, soit à la campagne. Excellentes références. S'adr., pour renseignements, sous les initiales K. P. 250, agence de publicité Haasenstein et Vogler, Place-d'Armes, à Neuchâtel. (H 541 N)

106 Une jeune couturière, qui a fait un bon apprentissage, se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Le bureau de la feuille indiquera.

107 Un instituteur dans une des grandes localités des bords du lac de Zurich, désire placer sa fille de quinze ans dans une bonne famille de la ville de Neuchâtel, où elle soit tenue comme membre de la famille. En échange il recevrait chez lui une jeune fille d'à peu près du même âge, tout en promettant de la regarder comme un membre de sa famille S'adr., pour renseignements ultérieurs au bureau du journal.

108 Il est rappelé aux communiers de Corcelles et Cormondrèche, que l'assemblée générale réglementaire de commune du mois de mars prochain, aura lieu le lundi 3 du dit mois, à 9 heures du matin, au collége.

Objets à l'ordre du jour:

Rapport de la commission sur les comptes de l'exercice 1872

Demande d'agrégation.

Propositions et communications éventuelles.

Corcelles, le 22 février 1873.

Le Secrétaire du Conseil administratif,
V. COLIN-VAUCHER.

☞ Les abonnés au **Musée neuchâtelois** demeurant en ville, auxquels par suite d'absence en été, il manquerait des livraisons de 1872, sont priés de les réclamer au bureau du journal dans la quinzaine. Après le 15 mars, il ne sera plus fait droit gratuitement aux réclamations.

Cercle des Travailleurs.

Conférence du Jeudi 27 février, à 8 heures.

Jean-Jacques Rousseau.

PAR M. LE PROFESSEUR VUITHIER.

111 Un pasteur évangélique du Wurtemberg recevrait un pensionnaire de 15 à 17 ans auquel il enseignerait le grec et le latin. S'adr pour informations chez M. Monnerat, faubourg du Château 1.

BAL PUBLIC dimanche prochain 2 mars, donné par les jeunes gens, à l'auberge du Soleil, à Cornaux.

DANSE PUBLIQUE à l'hôtel du Lac à Auvernier, dimanche 2 mars.

DANSE PUBLIQUE dimanche 2 mars, aux XIII Cantons à Peseux. Bonne musique.

Sapeurs-pompiers de Neuchâtel.

Ordre de service du 1r mars au 1r juillet 1873.

La Compagnie n° 2 est de piquet pour le service de campagne et fournira le poste de garde en temps d'orage

La Compagnie n° 1 est chargée de fournir la garde du théâtre.

Neuchâtel, le 25 février 1873.

Le Commandant.

116 Pour se perfectionner dans la langue française, un monsieur cherche à se mettre en pension dans une maison particulière où l'on ne parle que le français, soit en ville, soit à la campagne. S'adr. au bureau.

EMPRUNT

On désire emprunter pour le 23 avril 1873, la valeur de fr. 6000, contre bonne garantie hypothécaire, en premier rang. S'adr au notaire Breguet, à Coffrane.

CONCOURS

La Commission cadastrale de Colombier ayant décidé de faire confectionner 500 bornes taillées réglementairement, invite les personnes qui seraient disposées de se charger de ce travail en totalité ou en partie, de faire parvenir leur soumission au soussigné d'ici au 10 mars prochain.

Colombier, le 25 février 1873.

Le président de la Commission,
H. CLAUDON.

MAITRE COUVREUR

Fritz Spring, maître couvreur, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public, qu'il a rompu, d'un commun accord, son association avec Fritz Kung, qu'il travaille pour son compte et qu'il demeure rue des Moulins, maison Mottaz n° 9, dans la cour derrière; il se recommande pour tous ouvrages de sa profession qu'il exécutera promptement, avec soin et à des prix raisonnables.

CERCLE LIBÉRAL

L'anniversaire du **1er mars** sera célébré, comme les années précédentes, par un banquet, qui aura lieu dans les salles du cercle, et dont le prix a été fixé à 3 fr par tête. Les membres sont prévenus qu'une liste de souscription est déposée au cercle. (H 543 N)

Théâtre de Neuchâtel

Jeudi 27 février 1873, **seule et unique** représentation récréative, scientifique, amusante, **ventriloquie, chants et déclamation,** offerte par le professeur **Louis Monnesson de Paris,** avec le concours de M. **Myr, ventriloque** surnommé l'homme à la poupée parlante, et de **Mlle Louise Myr.**

Le spectacle sera terminé par

les deux siéges de Paris

guerre, commune, ruines, incendies, désastres, environ **100 tableaux** de grandeur naturelle éclairés par le nouveau gaz oxihydrique reproduisant les scènes les plus émouvantes de notre histoire ainsi que les désastres qui ensanglantèrent la France en 1870 et 71. **Prix des places ordinaires.** Demi places pour les enfants **Pour plus amples détails voir les grandes affiches.**

OFFRE

Une petite famille respectable du canton de Berne, prendrait en pension une jeune fille de la Suisse française. Elle pourrait fréquenter les bonnes écoles de la ville. Entrée après Pâques. Vie de famille. **Prix très-modérés** S'adresser sous les initiales K. P. au bureau de cette feuille.

Théâtre de Neuchâtel

Direction F. Lejeune & A. Vaslin

Lundi 3 mars 1873.

Pour cette fois seulement

NOS BONS VILLAGEOIS

Comédie en cinq actes du théâtre du gymnase, par Victorien SARDOU.

On commencera à 7 3/4 heures précises.

Pour la location et les places à l'avance, s'adresser au magasin de musique de Mesd. Lehmann.

Incessamment

Clôture de l'année théâtrale.

123 La Société anonyme, sous la raison de commerce de **Fabrique de papier de Serrières,** met à **ban** les vergers qui entourent les bâtiments de cette fabrique, limités à l'est par la propriété de Beauregard, à l'ouest par les vignes de M. Pury, au nord par le chemin tendant de Beauregard au passage à niveau du Jura-Industriel, au midi par les susdits bâtiments. Défense est faite d'y couper du bois, d'y cueillir des fruits et d'y faire des dégats quelconques sous peine d'amende et paiement du dommage.

Serrières, 18 février 1873

L'un des gérants de la fabrique de papier de Serrières.

G.-H. LAMBELET.

Publication permise.

Neuchâtel, le 18 février 1873.

Le juge de paix,

ANDRIÉ.

Avis aux parents Le soussigné demande pour le mois de mars prochain, une jeune fille de confiance (de 15 à 17 ans) pour soigner un enfant; en même temps elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et la cuisine.

Louis Aeschbacher (pinte Javet)
MORAT.

---

125 **Un pasteur du grand-duché de Baden,** recevrait volontiers comme pensionnaires un ou deux jeunes gens, qui trouveraient chez lui, indépendamment de leçons solides, une vie de famille dont se félicitent à tous égards ceux qui ont été à même de l'apprécier. S'adr., pour renseignements, rue de la Treille 10. 3me étage, à Neuchâtel.

CERTIFICAT

Je soussigné, me fais non seulement un plaisir, mais un devoir de déclarer publiquement que M. Amor, maître de musique à Neuchâtel, donne, à mon entière satisfaction, des leçons de piano à plusieurs élèves de mon institut. — Les heureux résultats qu'il a obtenus, étant en majeure partie une conséquence de son excellente méthode d'enseignement, ainsi que de sa régularité exemplaire, c'est en toute confiance que je le recommande vivement à tous les parents désireux de constater chez leurs enfants des progrès sûrs et rapides.

Gibraltar, 14 février 1873.

P THURING-MÉRIAN.

Aug. BÆR et Cie

à Kreuzstrasse près d'Aarbourg.

LAVAGE A NEUF

TEINTURE ET IMPRESSION

d'habillements pour hommes et dames. Grand choix de dessins nouveauté. Les habillements d'hommes se teignent sans les découdre. Ouvrage soigné, prix modéré.

Se renseigner à notre dépôt: Chez M. Ch. **Basset,** place Pury 7, Neuchâtel.

---

128 Dans la pension de M. le pasteur Buser, à Laufelfingen (Bâle Campagne), il y aura dès le commencement d'avril quelques places vacantes. Pour renseignements, s'adresser à MM. les pasteurs Nagel et Ecklin, à Neuchâtel.

Mad. Delamare blanchisseuse de fin, venant de Paris. Spécialité pour robes de bal, rideaux et bonnets. Rue des Epancheurs 10

---

130 On offre à prêter contre bonne garantie hypothécaire, deux sommes de **trois mille francs** chacune. S'adr. au notaire S.-T. Porret, Terreaux 3.

Société du grand hôtel du Mont-Blanc

MM les actionnaires sont avisés qu'ils peuvent dès-maintenant toucher chez MM Nicolas, DuPasquier et Cie, à Neuchâtel, un dividende de fr. 15, sur présentation des coupons nº 1 et 2.

Neuchâtel, 19 février 1873.

Le Conseil d'administration.

Société Neuchâteloise

pour l'avancement des sciences sociales.

Les personnes qui s'intéressent à la réforme pénitentiaire sont cordialement invitées à se rendre vendredi 28 février à 4 heures de de l'après-midi, au collége des Terreaux, salle de la Direction, où M. le Dr Guillaume traitera encore devant un auditoire restreint quelques questions se rattachant au congrès de Londres et en particulier celles des jeunes délinquants.

La séance dont il est question ci-dessus, a dû être renvoyée au vendredi 28 février.

Pensionnat de jeunes gens à Zofingue (Argovie).

Ouverture du semestre d'été le 21 avril. Prospectus franco. H z 8.

WÆLTI-NÆF

Pour des références, on voudra s'adresser à M. Antoine Laplace, à la Chaux-de-Fonds

---

133 Dans une famille à la campagne, on recevrait en pension un ou deux enfants de 2 ans au moins, à qui on donnerait tous les soins nécessaires. S'adr. rue des Moulins 2 au 5me, Neuchâtel.

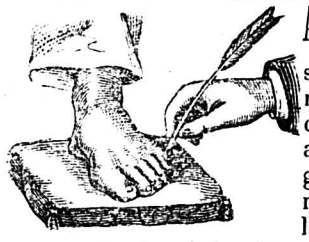

AUX PERSONNES

souffrant de cors, même anciens, œils de perdrix, ampoules, oignons, ongles rentrées, durillons, engelures, verrues et autres infirmités semblables, le Dr UCCELOTTI offre guérison assurée au moyen d'un remède dont il est l'inventeur et qu'il applique lui-même.

Les opérations, suivies du meilleur succès pendant plusieurs années en Italie, en France, en Allemagne et en Suisse, ne laissent aucun doute de sa parfaite habileté dans cette spécialité; il est à Neuchâtel, hôtel du Commerce, chambre nº 10. Il reçoit de 9 heures du matin à 4 heures du soir, et se rend aussi à domicile sur demande spéciale.

EMIGRATION

A LA

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

(Rio de la Plata).

COLONIE ALEXANDRA

Province de Santa-Fé

MM. J. Thomson, T. Bonar et Cie, de Londres, viennent de fonder une grande et importante colonie dans la province de Santa-Fé, République Argentine, laquelle est favorisée par une belle et commode communication fluviale et où se trouvent aussi de vastes magasins fournis de toutes espèces d'instruments aratoires et autres nécessités indispensables aux agriculteurs.

Les familles ou les personnes qui désirent acheter des fermes ou lots de terrains de 40 1/2 hectares ou davantage, afin de s'établir sur leur propre propriété dans la susdite colonie, sont priées de s'adresser à MM. de **Westerweller et Rigot,** 16 *Corraterie,* à **Genève,** où elles peuvent se procurer, franco de port, la **brochure** qu'ils viennent de publier en français et en allemand.

Les émigrants en destination pour la colonie Alexandra recevront de la part de l'agent de MM J. THOMSON, T. BONAR et Cie, Nº 42, *Salle de San-Martin,* à **Buenos-Ayres** tous les renseignements nécessaires et toute l'assistance possible. (H-138-X)

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE

FONDS DE GARANTIE

15 MILLIONS

Taux d'assurances, pour 1000 *francs, dans les maisons de simple habitation:*

En ville 75 cent.; à la campagne, 80 c

Il est tenu compte des dégats résultant de l'eau et du sauvetage.

S'adresser à

MM. Henri Junod, agent principal, rue de la Serre, 3, à Neuchâtel.
D'Epagnier, greffier, à Saint-Blaise.
Geissler, instituteur, à Auvernier.
Grisel, instituteur, à Peseux.
Soguel, instituteur, à Corcelles
Jacot, notaire, à Colombier.
Otz, fils, à Cortaillod
Adolphe Tétaz, à Boudry.
Louis Humbert, à Saint-Aubin.

Assurances sur la vie.

⁂ Une soirée qui promet d'être divertissante est celle annoncée pour demain au théâtre de notre ville par M. Monnesson. C'est un assez curieux assemblage de tableaux éclairés au gaz oxyhydrique, de déclamation, de magie blanche, même de ventriloquie, puisque M. Myr, « l'homme à la poupée parlante, » doit aussi se faire entendre. Il y en a donc pour tous les goûts, surtout pour ceux faciles à satisfaire du public enfantin.

Nouvelles.

Londres, 22 février. — Les journaux du soir annoncent que les carlistes ont coupé le chemin de fer de Vittoria et qu'ils ont détruit les gares d'Orieto et de Sladio.

Madrid, 22 février. — Il y a mécontentement à Barcelone par suite du départ d'un bataillon sympathique à la population qui a été remplacé par un autre considéré comme moins libéral.

L'agitation est aujourd'hui calmée; la tranquillité est parfaite. Le bruit que le drapeau rouge a été arboré dans quelques villes, est inexact. Le drapeau national flotte dans toute l'Espagne.

Barcelone, 23 février. — Hier, les soldats d'un bataillon d'infanterie ont fait des manifestations pour demander leur licenciement. L'ordre est rétabli et la journée a été tranquille.

Paris, 24 février. — L'archevêque de Paris a écrit une lettre de sympathie à M. Mermillod.

Le *19me siècle* a reçu une dépêche de Madrid datée du 23 annonçant que la conscription est abolie.

Le service universel et obligatoire est décrété. Les volontaires seront appelés. Le même journal constate que Don Carlos est entré en Espagne le 17 février.

Suisse. — La situation au sujet de l'évêque Lachat devient tous les jours plus tendue: d'un côté, les ecclésiastiques déclarent, comme à Soleure et dans le canton de Thurgovie, qu'ils doivent avant tout obéissance à leur supérieur hiérarchique, de l'autre, les gouvernements réclament une obéissance pleine et entière et l'exécution formelle de leurs arrêtés.

A propos du carême qui s'approche, l'évêque a rédigé son mandement, qu'il a envoyé à tous les prêtres du diocèse. Les gouvernements en ont interdit la lecture, sous peine de l'amende et de la prison, et les ecclésiastiques se trouvent ainsi placés dans la plus fausse situation.

Les évêques de la Suisse viennent de publier une adresse d'adhésion à Mgr Lachat, dans laquelle les signataires exposent et développent toutes les raisons sur lesquelles se fonde la conduite de l'évêque de Bâle.

NEUCHATEL. — L'inauguration du monument élevé sur le cimetière du Mail à la mémoire des 130 soldats français morts à Neuchâtel, a réuni plus d'un millier de personnes qui ont voulu ainsi rendre un dernier hommage à ces jeunes victimes des fureurs de la guerre et de l'inclémence de l'hiver.

La cérémonie a commencé par un morceau de musique religieuse, exécuté par la *Fanfare,* puis M. l'avocat Monnier, au nom du comité d'initiative, a remis le monument aux autorités municipales. M. Jean de Montmollin a répondu au nom de celles-ci, après quoi M. le vice-consul comte de Drée a prononcé un discours. M. le curé Berset a ensuite pris la parole, et M. le pasteur Robert a terminé la série des discours officiels. Le comité s'est alors réuni, musique en tête, et a quitté le cimetière, avec les délégations du conseil d'état, du conseil municipal et de la commune, qui avaient pris part à la cérémonie.

Mais un grand nombre de personnes sont restées sur lieux; au bout d'un instant, M. Ch. Beslay a pris la parole pour remercier la Suisse et Neuchâtel, puis un jeune ouvrier français, qui a fait la campagne de 1870-1871, a ajouté à son tour, quelques mots de reconnaissance et de remerciements.

Malgré le mauvais temps, la cérémonie a parfaitement réussi. Le monument avait été orné de guirlandes de verdure, où figuraient mariées les couleurs de la Suisse et de la France recouvertes d'un crêpe. Le comité avait également fait placer des couronnes d'immortelles sur les tombes de deux soldats suisses morts pendant la mise sur pied, et de M. A. H. et de Mlle D., qui ont payé de leur vie les soins qu'ils avaient voués aux malheureux français. *(Union libérale).*

— L'anniversaire du 1er mars sera célébré cette année dans le district du Val-de-Ruz d'une façon à la fois nouvelle et intéressante. La Société de gymnastique de Dombresson, aidée de la jeunesse du village et de la Société de musique, a pris l'initiative d'un cortége historique, représentant *Nicolas de Flue* et la *Diète de Stanz.* Un char transportera les députés à la diète et l'ermite pacificateur; ils seront accompagnés de 8 cuirassiers, 12 hallebardiers et 6 varlets ou quêteurs: le tout précédé par la musique. Le cortége se rendra de Villiers à Dombresson, Chézard, Cernier et Fontaines, puis retour. — La quête sera au profit de l'hôpital de Landeyeux.

— On lit dans l'*Union libérale*: « Dans notre numéro du 13 février, sur des récits auxquels nous pensions devoir pleine confiance, nous avons raconté comment un prétendu « sauvage anthropophage » de l'Australie, exposé à Neuchâtel, avait été reconnu pour appartenir à la race européenne. L'entrepreneur de cette exhibition, un nommé Walch, nous écrit de Berne pour contredire ces récits et affirmer « qu'il est en possession de certificats des premiers professeurs, qui déclarent que le noir appartient à une race « d'un peuple sauvage ». A la suite de nouvelles informations, nous devons à la vérité de reconnaître qu'il n'est point établi que le sauvage ait été lavé; mais il parlait allemand et il avait quitté Neuchâtel le jour même où couraient les bruits que nous avons rapportés. De tout quoi nous donnons acte à l'entrepreneur, pour que les journaux qui ont reproduit notre article en fassent autant de la réclamation, s'ils le trouvent à propos. »

— Le Conseil général de la municipalité de Neuchâtel se réunira mercredi 26 février, à 4 heures du soir. — Ordre du jour:

1. Nomination d'un membre de la commission de l'école d'horlogerie, en remplacement de M Léo Jeanjaquet, démissionnaire.
2. Rapport du conseil municipal sur la convention conclue avec l'hoirie Rougemont pour l'acquisition d'une parcelle de terrain au Tertre, et demande de crédit.
3. Nomination de trois membres de la commission d'éducation, en remplacement de MM. Albert Bovet, Louis Ramseyer et H. Mentha.
4. Rapport du conseil municipal sur la convention à conclure avec l'Etat au sujet de l'instruction supérieure.

REUNION COMMERCIALE, 25 fév. 1873.	Prix fait	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise		600	
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers		265	275
Crédit foncier neuchâtelois		580	615
Franco-Suisse (actions)		375	390
Société de construction		75	85
Hôtel Bellevue		520	
Actions immeuble Chatoney		520	
Gaz de Neuchâtel		1250	6000
Banque du Locle			540
Fabrique de télégraphes électriques			400
Hôtel de Chaumont		375	
Société des Eaux			350
Matériaux de construction		1030	1050
Actions de la Neuchâteloise		320	325
Franco-Suisse, oblig., 5 %		100	
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %		460	
Etat de Neuchâtel 4 %			100
Locle-Chaux-de-fonds, 4 1/2 %.			
id., 4 %			
Obligations municipales, 4 1/2 %		100	16
Lots municipaux		14	

Expertise de lait du 22 fév. 1873.

Noms des laitiers:	*Résultat au crémomètre.*
Béguin,	7 p. % de crême.
Prisi-Beauvert,	5 »
Scherz, Madeleine,	2 »
Mosimann,	10 »
Freitag,	20 »

Direction de Police.

Impr. de H. Wolfrath & Metzner.